

Enfance-Jeunesse (+ de 6 ans)

Éléments d'état des lieux

Une population encore « jeune », mais vieillissante

- En dépit d'une baisse des naissances, le département compte proportionnellement autant de jeunes que la moyenne française (métropolitaine) : les moins de 18 ans y représentent 22,1% de la population, contre 21,9% au niveau national. (Insee 2011)
- Malgré cela, les 18–24 ans sont faiblement représentés sur le territoire jurassien (6,9%) par rapport à l'échelle nationale (8,7%). (Insee 2009)
- Selon l'Insee, dans un scénario moyen, la part des moins de 20 ans, aujourd'hui de 24%, tomberait à 21,5% de la population jurassienne en 2030 (contre 22,3% pour la Franche-Comté et 22,6% pour la France métropolitaine dans le même scénario).

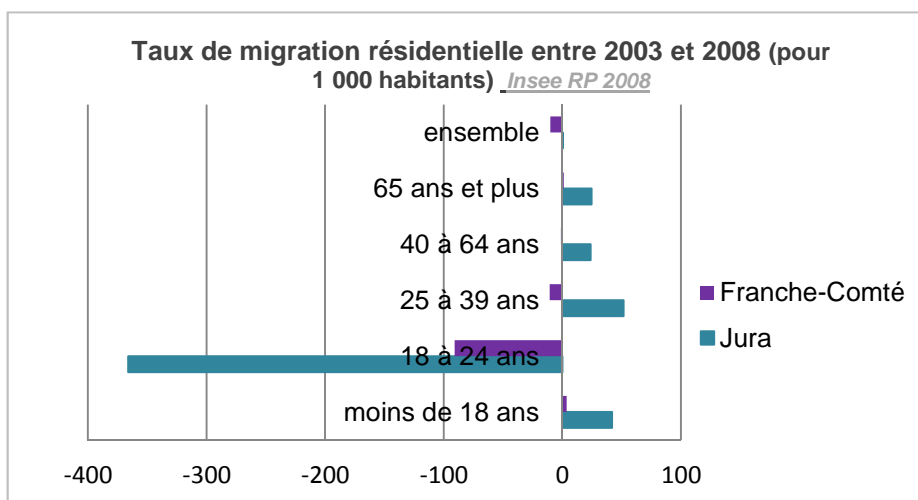
Un département qui peine à retenir les 18-24 ans...

... du fait d'une offre de formation supérieure limitée ...

- On observe un taux de migration résidentiel plus élevé chez les 18–24 ans que pour le reste de la population. Ils sont nombreux à quitter le territoire. La faible présence de formations supérieures sur le territoire explique en partie la migration de cette catégorie de population. (voir Fiche Education).

... d'un manque d'attractivité résidentielle ...

- La structure du parc immobilier est peu en phase avec la demande des étudiants (seulement 2 résidences étudiantes : Lons et Poligny et un foyer jeunes travailleurs à Dole) et jeunes actifs. Et



point un décalage avec la moyenne française : les studios et deux-pièces représentent seulement 10,4% du total des habitations - contre 18,2% en France métropolitaine. Les étudiants ou jeunes en formation peinent donc à trouver des logements correspondant à leurs moyens financiers. (Voir Fiche Habitat)

- Malgré des initiatives intéressantes de transports en commun, l'accès des adolescents aux offres de loisirs et aux différents services se trouve réduit par des possibilités de déplacement limitées en milieu rural. Cette problématique se retrouve également pour les jeunes en apprentissage et jeunes actifs sans permis. (voir Fiche Déplacements)
- Le manque de polarités urbaines rend globalement le territoire moins attractif pour les jeunes.

... et d'une inadéquation de l'offre d'emploi, pour les jeunes actifs hautement diplômés - malgré un taux d'activité supérieur à la moyenne régionale

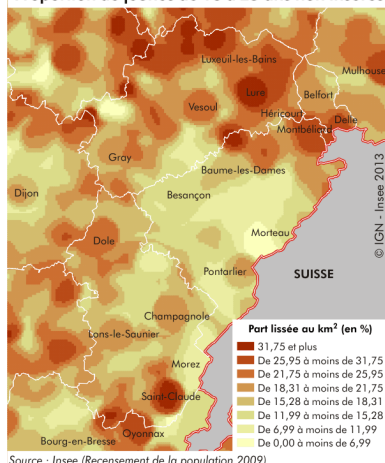
- Entre 1999 et 2010, la part des jurassiens ayant obtenu un diplôme universitaire (court ou long) a augmenté de 6,3 points (de 12,7 à 19%). Mais, dans le même temps, la part des emplois correspondant à ces formations (professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures) n'a progressé que de 3,8 points (de 27,7 à 31,5%). (Insee 2010)
- Malgré tout, le niveau de qualification des jurassiens reste en adéquation avec l'offre d'emploi proposé sur le territoire. (voir Fiche Education) : Cela renvoie notamment à la structure des activités économiques du département (voir Fiche Economie). Les commerces, transports, services divers, ainsi que l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale offrent près des deux tiers des emplois correspondant à une formation universitaire. Mais leur poids, dans le Jura, est de plus de 11 points inférieur à ce qu'on observe en France métropolitaine (65,4% de l'ensemble des emplois dans le Jura, contre 76,6% au niveau national). (Insee 2010)
- Qui plus est, entre 1999 et 2010, l'écart se maintient avec le reste de l'Hexagone (la part des commerces, transports et services divers, notamment, n'a pas progressé sensiblement plus vite dans le Jura qu'au niveau national : + 2,9% du total des emplois dans le département ; + 2,7% en France métropolitaine). (Insee 2010)
- Le taux d'activité des jeunes de 15 – 24 ans en 2010 (48,7%) est au-dessus de la moyenne régionale (36,9%) et surtout supérieur au taux du département du Doubs (45,8%) qui compte un niveau élevé de jeunes étudiants. (Insee)

Un enjeu essentiel pour le département : Des jeunes à maintenir, faire revenir ou attirer sur le territoire, par une action combinée sur l'offre de formations, la structure de l'activité donc de l'emploi, l'accès au logement, le cadre de vie (offre de transports, offre culturelle et de loisirs, accessibilité numérique, ...) et l'amélioration de l'image du Jura.

Une précarité des jeunes contenue mais en augmentation

- Entre 2006 et 2010, le taux de pauvreté des 20-24 ans a progressé plus vite en Franche-Comté que la moyenne nationale (+2,3% contre +1,1%). Ce taux s'élève à 15,9 %, dans le Jura, avec des disparités assez fortes sur le territoire. (voir Carte)
- Pour autant, la part des jeunes non insérés¹ en 2010 (14,5%) est nettement inférieure au taux national (19,9%).

Proportion de jeunes de 18 à 25 ans non insérés



Pour lutter contre la précarisation grandissante des jeunes, une action sociale soutenue en faveur de l'enfance et la jeunesse est une nécessité.

¹ Ni scolarisé, ni inséré dans la vie active ; voir définition dans la partie indicateurs de suivi

Les structures d'aides pour les jeunes en difficultés

- Les jeunes qui en ont besoin peuvent être placés, selon la situation, en foyer ou en famille d'accueil. Sur le territoire, la présence de familles d'accueil est inégale, avec un manque dans le Haut-Jura.
- Il existe des structures d'aides pour les jeunes en difficultés telles que :
- Une Maison des Adolescents à Dole.
- 3 centres de planifications à destination des jeunes mineurs ou majeurs, à Dole, Lons-le-Saunier et Saint-Claude.
- Sept maisons d'enfants à caractère spécialisé (MECS) dont un foyer habilité par la justice pour l'accueil des jeunes de 6 à 21 ans (plus de 90 % y sont placés sur décision du juge pour enfant). Les placements ont très fortement augmenté. De plus, 162 familles d'accueil participent à l'accueil de trois cents enfants, et permettent un accueil différenciés de celui proposé par les MECS. Le nombre de famille d'accueil reste stable mais l'offre d'accueil en famille est déséquilibrée d'un territoire à l'autre.
- Les Missions Locales sont un soutien de proximité important pour les jeunes de plus de 16 ans en grande précarité, notamment en milieu rural.

La communication est à améliorer sur l'importance et la connaissance des familles d'accueil pour en recruter de nouvelles et ainsi pallier les manques sur le territoire.

Prise en compte des autres enjeux du développement durable

- Emploi : Une économie présentielle non délocalisable liée à l'éducation, l'épanouissement et le soutien aux jeunes.
- Sensibilisation du public jeune à l'environnement et aux solidarités, notamment avec l'action des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement. La sensibilisation des jeunes au développement durable est d'autant plus efficace qu'elle se réalise « entre pairs ». Cela rejoint l'enjeu de donner aux jeunes la possibilité d'être acteurs de leur propre quotidien et territoire.
- Développement de l'intergénérationnel : des initiatives intéressantes, comme « Lire et faire lire » proposée par la Ligue de l'Enseignement. Il est important de faire perdurer les lieux d'échange et de partage entre les générations (tels que les fêtes de villages), présents notamment en milieu rural.

L'intégration des enjeux du développement durable par les générations futures est un enjeu qui implique :

- des actions de sensibilisation,
- la valorisation des initiatives de jeunes,
- le repositionnement de l'image de la jeunesse comme un atout de dynamisme pour un territoire,
- le maintien des liens intergénérationnels.

Actions sur le territoire

Des aides de solidarité apportées par le Département

- Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes et des enfants en difficulté, les services sociaux ont besoin d'être au plus près des familles. La population ne connaît souvent que partiellement les actions des services sociaux qui sont à la fois de prévention et d'accompagnement.
- Aides départementales : des aides financières, une aide à la parentalité, des mesures d'accompagnement en économie sociale et familiale (MAESF), destinées aux familles qui rencontrent des difficultés de gestion, une action éducative à domicile (AED) ; un accueil contractuel des mineurs (accueil provisoire). Une prévention spécialisée « dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale », etc. Des contrats jeunes majeurs (CJM) pour construire avec le jeune un projet individualisé en fonction de sa demande et de ses potentialités, dès lors qu'il est en rupture familiale, ou rencontre des difficultés sociales ou éducatives. (Le nombre de ces contrats a doublé entre 2009 et 2012).
- En 2014, le Département révisé le règlement intérieur du fonds d'aide aux jeunes afin de renforcer les actions au-delà des aides sociales apportées aux jeunes, comme l'accompagnement au projet.

Un support à l'épanouissement et l'autonomie des jeunes

- L'association Information Jeunesse Jura coordonne le réseau des Points et Bureaux Information Jeunesse du Jura. Leurs actions sont diversifiées : informations au logement, offres de « jobs d'été », espaces numériques, ...
- Le Département élabore son Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 2014 – 2018.
- De nombreux acteurs proposent aux jeunes des espaces de loisirs, de conseils en orientation et de réalisation personnelle : centres de loisir, clubs sportifs, associations d'éducation populaire, associations culturelles, secteurs jeunes, Centres d'Information et d'Orientation ... Le tissu associatif dans le Jura est dense et diversifié, bien que concentré sur Dole, Lons-le-Saunier et Saint-Claude principalement. (voir fiches Culture et Sport) Les communes ou leur groupement ont la charge :
 - de l'accueil du périscolaire (à la charge de la collectivité)
 - de l'accueil loisir (en partie financé par la Caisse d'Allocations Familiales)
 - du secteur jeunes (à partir de 11 ans mais non obligatoire)
- Sur certains secteurs, le tissu associatif et/ou public permet un accueil et une offre jeunesse structurée et de qualité.
- Le Département contractualise avec les associations à travers des Contrats d'objectifs Jeunesse visant à favoriser des projets éducatifs de qualité ainsi qu'à soutenir l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes adolescents (11 à 18 ans).
- Le Jura est le seul Département à compléter très largement l'offre proposée par la Carte Avantages Jeunes d'initiative régionale. En effet, cette carte, outre des réductions dans les domaines culturels ou sportifs pour les moins de 30 ans, propose des aides financières sous conditions de ressources, pour faciliter l'autonomie des jeunes telles que :
 - des aides au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
 - des aides financières pour passer le permis
 - des aides aux séjours

- des aides pour l'acquisition de licences sportives
 - des aides pour obtenir la formation aux premiers secours
 - des aides pour l'inscription dans une école de danse ou de musique
- Son impact s'observe notamment sur ses ventes qui sont bien supérieures à la Carte Avantages Jeunes régionale.

Une valorisation des initiatives de jeunes

- Projet de Jeune Jura permet un accompagnement technique et financier des initiatives portées par des jeunes.
- Des Conseils municipaux de jeunes dans plusieurs communes, et un Conseil général des jeunes depuis 2012 avec 66 conseillers généraux juniors issus des collèges jurassiens élus pour un mandat de deux années scolaires.
- Des dispositifs pour soutenir l'engagement citoyen des jeunes : Propositions de services civiques (de 16 à 25 ans pour s'engager en faveur de l'intérêt général), de chantiers internationaux de jeunes bénévoles (4 organisateurs dans le Jura), ou de volontariats internationaux.

Synthèse stratégique

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">Un taux d'activité des jeunes au-dessus de la moyenne régionale	<ul style="list-style-type: none">Un départ des 18-24 ansUn manque de centralités urbaines.Une offre de formations supérieures faibles.Une offre d'accueil et d'activités enfant/adolescent inégalement répartie sur le territoire
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">Pour attirer de jeunes actifs : un cadre de vie agréable (à dynamiser, notamment dans le domaine culturel, l'accès au très haut débit, etc) Une politique départementale visant à valoriser l'image du Jura	<ul style="list-style-type: none">Une tendance à la précarisation de la jeunesseUn parc immobilier pauvre en petites surfaces

Rappel des enjeux :

- Un des tout premiers enjeux du département : des jeunes à maintenir, faire revenir ou attirer sur le territoire, par une action combinée sur l'offre de formations, la structure de l'activité donc de l'emploi, l'accès au logement, le cadre de vie (offre de transports, offre culturelle et de loisir, accessibilité numérique, ...) et l'amélioration de l'image du Jura.
- Afin de lutter contre la précarisation grandissante des jeunes, une action sociale soutenue en faveur de l'enfance et la jeunesse.
- La communication est à améliorer sur l'importance et la connaissance des familles d'accueil pour en recruter de nouvelles et ainsi pallier les manques sur le territoire.
- L'intégration des enjeux du développement durable par les générations futures est un enjeu de taille qui implique :
 - des actions de sensibilisation
 - la valorisation des initiatives de jeunes
 - le repositionnement de l'image de la jeunesse comme un atout de dynamisme pour un territoire
 - le maintien des liens intergénérationnels

Indicateurs de suivi

Indicateur de jeunesse

- **Intérêt** : Observer la part des jeunes sur le territoire et la comparer au vieillissement de la population afin de savoir si le territoire est vieillissant ou non (Insee, 2012)
- **Description** : Rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus
- **Données mobilisées** : Population de moins de 20 ans ; population de 60 ans et plus

Part des moins de 18 ans dans la population

- **Intérêt** : Observer si le département perd les jeunes de moins de 18 ans par rapport à la moyenne nationale et observer les mouvements de population. (source Insee, 2012)
- **Description** : Part des personnes de 18 ans et moins dans la population totale du département
- **Autre indicateur lié** :
 - o Part des moins de 18 ans dans la population régionale et nationale
- **Données mobilisées** : Population de moins de 18 ans ; population totale

Part des jeunes non inséré :

- **Intérêt** : Les jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni insérés dans la vie active sont menacés par la pauvreté, l'isolement et l'exclusion sociale. De plus, pauvreté et isolement se renforcent mutuellement et accentuent encore les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi. (Sources : Etudes et document, indicateur du développement durable pour les territoires, 2011)
- **Description** : Part des personnes de 15 à 24 ans révolu qui ne sont ni en emploi ni en études.
- **Autres indicateurs liés** :
 - o Taux de non diplômés parmi les jeunes de 15 à 24 ans (fiche éducation)
 - o Taux d'emploi (fiche emploi et insertion)
 - o Taux de chômage des jeunes (fiche emploi et insertion)
 - o Taux de pauvreté (fiche économie)

Indicateurs sur la politique sociale

- La difficulté d'interprétation des données et la problématique du suivi temporel des actions menées par les services sociaux départementaux ne permet pas pour le moment de créer un indicateur pertinent qui présente la politique sociale de façon quantitative.